



LISTE DES PIÈCES A FOURNIR POUR CONSTITUER MON DOSSIER DE RETRAITE

Indiquer votre numéro d'adhérent : _____

Pour constituer votre dossier de demande de retraite, vous devez nous adresser :

Ce document, en cochant les cases devant les pièces que vous joignez.

¹ le formulaire de demande de retraite de base et/ou de retraite complémentaire, complétés, datés et signés.

Date d'effet ou date à laquelle votre retraite sera établie ?:

La retraite de base ne peut être établie qu'à un premier jour de trimestre civil et au plus tôt au premier jour du trimestre civil suivant votre demande expresse et/ou l'âge minimum requis. (voir tableau des conditions).

Exemple : Vous écrivez en mai 2009 pour bénéficier de votre retraite à 60 ans. Vous avez 60 ans le 7 juillet 2009, la date d'effet de vos droits sera le 1er octobre 2009.

La retraite complémentaire ne peut être établie qu'à un premier jour de mois et au plus tôt au premier jour du mois suivant votre demande expresse et/ou l'âge minimum requis.

Date d'effet de la retraite de base : __/__/__ et /ou

Date d'effet de la retraite de complémentaire : __/__/__

² un relevé d'identité bancaire (R.I.B).

² la copie intégrale de votre acte de naissance.

(Ce document est à demander à la Mairie de votre lieu de naissance ; si vous êtes né(e) à l'étranger, vous devez vous adresser à Nantes : Ministère des affaires étrangères, Service Central de l'Etat Civil, 11 rue de la maison blanche, 44941 NANTES cedex 09).

la photocopie du **relevé de carrière définitif** établi par le régime général de sécurité sociale salarié (CNAV, CRAM). Voir exemple au verso.

Ce document nous permet de connaître vos trimestres d'assurance tous régimes confondus, élément indispensable dans l'étude de votre retraite (Taux plein, minoration, majoration)

Si vous n'avez jamais relevé du régime des salariés, vous devez nous adresser un relevé de carrière (trimestres) de toutes les caisses où vous avez cotisé (R.S.I-MSA-Caisse de professions libérales...)

Vous devez être d'accord avec l'ensemble des informations du relevé que vous nous adressez.

la photocopie de votre **livret de famille** si vous avez eu (ou élevé pendant 9 ans jusqu'à leur 16ème anniversaire) au moins trois enfant (concerne une demande de retraite complémentaire).

la photocopie de votre **dernier avis d'imposition.**

la photocopie de votre **attestation de radiation de l'URSSAF** si vous mettez un terme à votre activité relevant de la CIPAV.

Nous vous rappelons que :

- ✓ tout dossier retourné incomplet demandera un délai de traitement plus long.
- ✓ toutes les cotisations doivent être payées à la date d'effet de la retraite.

¹ Si votre demande ne concerne qu'un seul régime, ne retourner que le formulaire correspondant

² Ne pas adresser ces pièces si vous percevez déjà une retraite de la CIPAV

Exemple d'un relevé de carrière:


CRAM Normandie
AGENCE CAEN
1 AVENUE TSUKUBA
14200 HEROUVILLE ST CLAIR

EXEMPLE
FACTICE

A rappeler dans tous vos courriers
 Votre N° de sécurité sociale :
 1 48 08 76 098 084
 Secteur : 3211

Le Relevé de Carrière reprend, année par année, le nombre de trimestres cotisés sur l'ensemble de votre carrière.

Dossier suivi par : Mlle MONCHOIS
 Téléphone : 02.31.53.43.70

Relevé de carrière à la date du : 05/04/2005

Nom de naissance : BOUVET		Nom Marital :		Né(e) le : 18/08/1948		
Prénom(s) : FRANCIS		Nom d'usage :				
ANNEE	NATURE	TRIMESTRES			SALARIES	SALARIES
		RG*	AR*	TR*	EN FRANCE	EN EUROS
1983	activité régime général	4		4	1 917	282,24
1984	activité régime général	4		4	2 347	357,80
1985	activité régime général	4		4	2 347	357,80
1986	activité régime général	4		4	3 888	592,72
1987	activité régime général + Marine marchande	4	+2	+4	1 455	221,81
1988	activité Marine marchande		4	4		
1989	activité Marine marchande		4	4		
1970	activité Marine marchande		4	4		
1971	activité Marine marchande		2	2		
1972	activité CNAVPL		4	4		
1973	activité CNAVPL		4	4		
1974	activité CNAVPL		4	4		
1975	activité CNAVPL		4	4		
1976	activité CNAVPL		4	4		
1977	activité CNAVPL		4	4		
1978	activité CNAVPL		4	4		
1979	activité CNAVPL		4	4		
1980	activité régime général + CNAVPL	4	+4	+4	17 590	2 881,58
1981	activité régime général + ORGANIC	4	+1	+4	60 781	9 286,00
1982	activité régime général + ORGANIC	4	+1	+4	61 021	9 302,59
1983	activité régime général + ORGANIC	4	+1	+4	59 846	9 123,46

Suite du relevé de carrière


CRAM Normandie
AGENCE CAEN
1 AVENUE TSUKUBA
14200 HEROUVILLE ST CLAIR

EXEMPLE
FACTICE

A rappeler dans tous vos courriers
 Votre N° de sécurité sociale :
 1 48 08 76 098 084
 Secteur : 3211

La mention « à justifier » ne permet pas la prise en compte par la CIPAV de l'année concernée. Vous devez impérativement obtenir de votre CRAM la validation définitive des années concernées par cette mention.

Dossier suivi par : Mlle MONCHOIS
 Téléphone : 02.31.53.43.70

Suite du relevé de carrière à la date du : 05/04/2005

Nom de naissance : BOUVET		Nom Marital :		Né(e) le : 18/08/1948		
Prénom(s) : FRANCIS		Nom d'usage :				
ANNEE	NATURE	TRIMESTRES			SALARIES	SALARIES
		RG*	AR*	TR*	EN FRANCE	EN EUROS
2003	activité régime général	4		4		27 837
2004	activité régime général	4		4		26 528
2005	activité régime général	4		4		
2006	activité régime général	4		4		
2007	activité régime général	2		2		

* RG = Régime Général (sauf périodes équivalentes) * AR = Autres Régimes (sauf périodes équivalentes)
 * TR = Tous Régimes (y compris périodes équivalentes)

Récapitulation des trimestres

TOTAL DUREE D'ASSURANCE régime général	dont trimestres retenus	dont trimestres à justifier	TOTAL POUR LE TAUX tous régimes	dont trimestres retenus	à justifier
103	93	10	176	93	10
				73	0



CUMUL EMPLOI RETRAITE

Retraite de base

NOUVEAU : A partir de 2009, vous pouvez bénéficier de votre retraite et continuer votre activité **sans aucune limite de revenus**.

Pour cela, deux conditions à remplir:

1 – avoir liquidé **toutes** vos retraites (base et complémentaires, françaises et étrangères).

2 – avoir au moins 65 ans **ou bien** 60 ans **et** tous les trimestres nécessaires pour une pension à taux plein.

Si vous ne remplissez pas actuellement les conditions :

Votre revenu d'activité est limité à 34308 € en 2009 et le paiement de votre pension de base peut être suspendu comme prévu par la loi depuis 2004.

LA COTISATION DU RETRAITE ACTIF

La cotisation est calculée comme celle des actifs mais n'apporte pas de points. Il n'y a pas de cotisation minimale.

Par exemple : 100 € de revenus = 8,60 € de cotisation

Nouveau: A partir de 2009, la cotisation provisionnelle peut être calculée sur la base des revenus estimés de l'année.

Attention : si les revenus de cette année N s'avèrent supérieurs de plus d'un tiers aux revenus estimés, une majoration de 5% sera appliquée sur l'insuffisance de versement des acomptes provisionnels.

Retraite complémentaire

- L'attribution de la retraite complémentaire n'est pas subordonnée à la cessation de l'activité.

LA COTISATION DU RETRAITE ACTIF

- La cotisation est due sans limite d'âge tant que dure l'activité.
- La cotisation est calculée en fonction des revenus professionnels de l'année N-2 et n'est pas révisable.
- Cette cotisation n'est pas attributive de points.
- La cotisation est plafonnée à la classe 3 si l'adhérent réunit 30 années de cotisation à la CIPAV et s'il a demandé la liquidation de ses droits après 65 ans.

**Régime d'Assurance Vieillesse
de base des Professions Libérales**



C-I-P-A-V

**Régime complémentaire de la CIPAV
en vigueur au 01/01/2009**

DATE D'EFFET DU DROIT

DATE D'EFFET DU DROIT

Premier jour du trimestre civil qui suit la demande formelle de l'assuré(e) remplissant les conditions.

Premier jour du mois suivant la demande de l'assuré(e) présentant les conditions requises.
L'ASSURE(E) DOIT ÊTRE A JOUR DE COTISATION A CETTE DATE.
A défaut, la date d'effet est reportée au premier jour du mois suivant la régularisation du compte.

CONDITIONS D'OUVERTURE DU DROIT

CONDITIONS D'OUVERTURE DU DROIT

PAIEMENT DE LA RETRAITE	CONDITIONS DE LIQUIDATION	PAIEMENT DE LA RETRAITE	CONDITIONS DE LIQUIDATION
A taux plein	Avant 60 ans si vous avez travaillé jeune ou si vous êtes un travailleur handicapé (conditions particulières exigées). A partir de 60 ans si vous justifiez du nombre de trimestres d'assurance requis tous régimes confondus ou si votre inaptitude au travail est reconnue. A partir de 65 ans sans condition.	A taux plein	Avant 60 ans si vous avez travaillé jeune et si vous êtes titulaire de la pension du régime de base. A partir de 60 ans si vous justifiez du nombre de trimestres d'assurance requis tous régimes confondus ou si votre inaptitude au travail est reconnue et si vous êtes titulaire de la pension du régime de base. A partir de 65 ans sans condition.
Avec abattement	Entre 60 et 65 ans, minoration définitive de 1,25 % par trimestre manquant par rapport à l'âge ou au nombre de trimestres requis.	Avec abattement	Entre 60 et 65 ans, minoration définitive de 1,25 % par trimestre manquant par rapport à l'âge ou au nombre de trimestres requis, si vous êtes titulaire de la pension du régime de base. Entre 60 et 65 ans si vous ne liquidez pas le régime de base, abattement spécifique de 5 % par année pleine d'anticipation.
Avec majoration	Au delà de 60 ans, avec plus de trimestres que le nombre requis, majoration de 0,75 % par trimestre de cotisations supplémentaires versées à partir du 1/01/2004.	Avec majoration	A partir de 65 ans si vous réunissez 30 années d'affiliation à la CIPAV vous pouvez différer la date d'effet de votre pension de 1 à 5 ans. Vous bénéficiez d'une majoration de 5 % par année pleine de report. Cette majoration s'applique uniquement sur les points acquis au titre des 30 premières années de cotisation.

Nombre de trimestres d'assurance requis	Nés avant 1949 : 160 trimestres.	Nés en 1949 : 161 trimestres.	Nés en 1950 : 162 trimestres.
		Nés en 1951 : 163 trimestres.	Nés en 1952 : 164 trimestres.

Pour obtenir la liste des pièces à produire ou de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter la C.I.P.A.V. ou à consulter le site internet www.cipav-retraite.fr



CAISSE INTERPROFESSIONNELLE DE PREVOYANCE ET D'ASSURANCE VIEILLESSE
Régime d'assurance vieillesse de base des professions libérales et régime complémentaire

< DEMANDE SIMULTANEE DE LA RETRAITE DE BASE ET DE LA RETRAITE COMPLEMENTAIRE >

I – RENSEIGNEMENTS VOUS CONCERNANT

N° d'adhérent CIPAV : CIC (ou EAC) – _____ - _

Nom : Prénom :

Nom de jeune fille : Situation de famille :

Date et lieu de naissance :

Nombre d'enfants * :

Adresse :

.....
.....

N° de téléphone :

N° de Sécurité sociale : _ _ _ _ _

* Si vous avez eu ou élevé au moins 3 enfants pendant 9 ans jusqu'à leur 16^{ème} anniversaire, joignez la photocopie de votre livret de famille pour bénéficier de la majoration familiale de 10% sur la complémentaire.

II – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT VOTRE CONJOINT

Nom : Prénom :

Nom de jeune fille :

Date et lieu de naissance :

N° de Sécurité sociale : _ _ _ _ _

III – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT VOTRE DEMANDE SIMULTANEE DE RETRAITE DE BASE ET DE RETRAITE COMPLEMENTAIRE

Date d'effet des droits : _ _ / _ _ / _ _ _ _

• **A taux plein :**

- Parce que vous êtes médicalement inapte au travail.....
 - Indiquez la date de l'arrêt de toute activité professionnelle : _____
- Parce que vous avez 65 ans
- Parce que vous avez entre 60 et 65 ans et que vous avez le nombre de trimestre d'assurance requis.....
- Parce que vous avez moins de 60 ans et avez travaillé jeune (longue carrière).....

• **Avec abattement :**

- Parce que vous avez entre 60 et 65 ans et que vous n'avez pas le nombre de trimestres d'assurance requis.
Le même coefficient sera appliqué sur les deux retraites.....□

Je continue mon activité tout en percevant mes retraites : Oui Non (barrez la mention inutile)

→ **Reportez - vous à la notice d'information concernant le cumul emploi retraite**

Si non, indiquez date de cessation de votre activité : __ / __ / ____

IV – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT VOTRE CARRIERE

ACTIVITES EXERCEES	PERIODES	NOM ET ADRESSE DES ORGANISMES DE RETRAITE AUXQUELS VOUS AVEZ COTISE
<input type="checkbox"/> Salarié régime général	Du..... Au.....	
<input type="checkbox"/> Salarié ou non-salarié agricole	Du..... Au.....	
<input type="checkbox"/> Commerçant ORGANIC	Du..... Au.....	
<input type="checkbox"/> Artisan AVA	Du..... Au.....	
<input type="checkbox"/> Profession libérale	Du..... Au.....	
<input type="checkbox"/> Autres régimes : (Fonctionnaires, SNCF, EDF-GDF, Militaires...)	Du..... Au.....	

Fait à :

Le :

Signature :

**A sa réception, ce document sera traité par système de gestion électronique.
Remplissez-le clairement, sans surcharge ni rature.**

La LOI n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire.
Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de notre organisme d'assurance vieillesse.

La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement, quiconque se rend coupable de fraude ou de fausses déclarations (articles L 114- 13 du Code de la Sécurité Sociale, 313-1, 313-3, 433-19, 441-1 et 441-7 du Code Pénal).

Consultez la liste des pièces à joindre

**21, rue de Berri – 75403 Paris cedex 08 – Tél. : 01.44.95.68.49 – Fax : 01.44.95.68.19
Site Internet : www.cipav-berri.org – E-mail : correspondance@cipav-berri.org**